

DOSSIER DE CANDIDATURE
(Candidatures hors procédure PARCOURSUP)
MENTION COMPLEMENTAIRE
TECHNICIEN EN SOUDAGE
Niveau IV

NOM : **Prénoms :**

Date de naissance : **Lieu de naissance :**

Adresse :

☎ (élève) : | | | | | | | | | | | |

Nom et prénom du représentant légal :

Adresse :

☎ (responsable légal) : | | | | | | | | | | | |

Régime demandé :
Externe
Demi-pensionnaire
Interne

Etes-vous candidat à d'autres formations : Oui Non

Si oui lesquelles :

Formations

Etablissement demandés

Etablissements de formation fréquentés précédemment :

Années	Classes	Spécialités	Etablissements - villes

Diplômes éligibles à la formation et obtenus ou en cours d'obtention:

Seuls les candidats titulaires des diplômes cités ci-dessous ou en cours d'obtention de ces diplômes, peuvent candidater à la **Mention Complémentaire TECHNICIEN EN SOUDAGE**.

DIPLOMES REQUIS	Année d'obtention	En cours de formation (classe terminale) (cocher)	Intitulé du titre ou du diplôme
Bac Pro Technicien en Chaudronnerie Industrielle			
Bac Pro Technicien d'Usinage			
Bac Pro Technicien Outilleur			
Bac Pro Maintenance des Equipements Industriels			
Bac Pro Construction des Carrosseries			
Bac Pro Aéronautique option Structure			
Bac Pro Ouvrages du Bâtiment (métallerie, environnement nucléaire)			
Brevet Professionnel Métallier			
Candidats relevant de l'article D337-144 du Code de l'Education (formation continue des adultes, autre diplôme de niveau comparable, ...)			Désignation du titre ou du diplôme :

AVIS DU CHEF D'ETABLISSEMENT D'ORIGINE, uniquement pour jeunes en formation en 2018-2019 (hors classe de terminale Bac Pro) :

Travail (assiduité - aptitude au travail - persévérance) :

.....
.....
.....
.....
.....

Conduite :

.....
.....
.....
.....
.....

Appréciation globale :

.....
.....
.....
.....
.....

A Le

Cachet de l'établissement

Le Chef d'Etablissement
(signature)

IMPORTANT

Documents à joindre au dossier de candidature (IMPERATIF) :

- Pour les élèves non scolarisés en 2018-2019 ou en formation post-bac, photocopies des bulletins trimestriels ou semestriels des années de 1^{ère} et Terminale Bac Pro, photocopie du diplôme du Bac Pro obtenu (liste en page 2).
- Pour tous les candidats, un Curriculum Vitae.

ATTENTION : Cette modalité de candidature ne concerne que les jeunes qui ne peuvent pas accéder à la procédure PARCOURSUP et qui sont éligibles à l'entrée en formation